



Nidda

Michna 8 - Chapitre 9

כל אשה שיש לה וסת, יהיה שעתה. ואלו הן הוסודות, מפתקות
{כא}, ומעטשות, וחוששת בפי כרסה, ובשפולי מיעפה, ושובעת
ובכמין אַמְרָמוֹרָות אַוְתָן אֲוֹתָה, ויכן פִוְצָא בָהּ. וכל שְׁקָבָעָה לָה
שֶׁלֶשׁ פָעָמִים, בְּרִי זְוֹזָת:

Toute femme qui a des règles régulières, son heure [de découverte du sang menstruel] lui suffit [pour compter sa période d'impureté à partir de ce moment-là]. Sont considérés comme des règles régulières : si elle bâille [au moment de ses règles], ou si elle éternue, ou si elle a une sensation [douloureuse] dans le ventre ou dans le bas-ventre, ou si elle a un écoulement, ou si elle est prise d'une sorte de frisson [c'est-à-dire des frissons ou la chair de poule], ou d'autres symptômes similaires. Toute femme qui a établi trois occurrences [de l'un de ces symptômes], cela est de ce fait un cycle régulier.



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions